

## **COMPTE-RENDU de la réunion du lundi 22 juin 2020 – 18h30 :**

**Présents :** J.L GOUDIER – P. DEVARISSIAS – P. BLANCHER – F. BONNAUD – L. DE MARCHI – E. MAZABRAUD

**Excusé :** J.L SAGE – F. BREUIL – F. ROUSSEAU – M. CHARBONEL

**Secrétaire de séance :** Frédéric BONNAUD

**1 –** Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 27/02//2020.

**2 –** Le maire propose que les taux d'imposition pour l'année 2020 soient identiques à ceux de l'année 2019, à savoir :

Foncier bâti :	<b>14.73 %</b>
Foncier non bâti :	<b>67.01 %</b>

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents cette proposition.

**3 –** Le maire expose les comptes administratifs :

### COMMUNE :

Section de fonctionnement	Dépenses :	392 815.59 €
	Recettes :	432 941.74 €
Section d'investissement	Dépenses :	308 713.30 €
	Recettes :	277 340.62 €

Le maire se retire et le 1<sup>er</sup> adjoint soumet au vote du conseil ce compte administratif. A l'unanimité des membres présents, ce compte administratif est adopté.

### ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement	Dépenses :	5 084.01 €
	Recettes :	5 679.56 €
Section d'investissement	Dépenses :	4 114.38 €
	Recettes :	16 387.00 €

Le maire se retire et le 1<sup>er</sup> adjoint soumet au vote du conseil ce compte administratif. A l'unanimité des membres présents, ce compte administratif est adopté.

**4 –** AFFECTATION DES RESULTATS :

- <b><u>Budget communal :</u></b>	Résultat de l'exercice	36 073.46 €
	Résultat antérieur	4 052.69 €
	<b>TOTAL A AFFECTER :</b>	<b>40 126.15 €</b>

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents affecte de la façon suivante le résultat :

Couverture du besoin de financement de l'investissement (1068) :	23 402.68 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2020 :	16 723.47 €
	-----
	<b>40 126.15 €</b>

- <b><u>Budget assainissement</u></b> : Résultat de l'exercice	595.55 €	
	Résultat antérieur	5 006.26 €
	<b>TOTAL A AFFECTER :</b>	<b>5 601.81 €</b>

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents affecte de la façon suivante le résultat :

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2020 :	<b>5 601.81 €</b>
--	-------------------

#### 5 – Prime COVID – 19 :

Le maire expose que les services municipaux, pendant la crise sanitaire que nous traversons et plus particulièrement pendant la période de confinement, ont toujours fonctionnés.

Il semble nécessaire de remercier les agents qui ont assuré la continuité des services. Il propose que conformément aux dispositions fixées par l'Etat, il soit attribué aux agents une prime exceptionnelle allant de 350 € à 500 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte cette proposition.

#### 6 – Second tour des municipales :

Les membres du conseil municipal excusés pour cette réunion se sont également excusés pour la tenue du bureau de vote.

Equipe : 8h – 12 h	Philippe BLANCHER – Jean-Louis GOUDIER – Lucie LEMAITRE (jusqu'à 11 h remplacée par Eliane MAZABRAUD)
12h – 15 h	Eliane MAZABRAUD - Frédéric BONNAUD – Philippe DEVARISSIAS
15 h – 18 h	Laurent DE MARCHI – Eric BONAFY – M.José FAURE

Séance close à 20 h